

# Conseil des écoles de Panossas et de Veyssilieu (RPI)

**ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021**

**Adresser :**

- 1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription
- 1 exemplaire aux Maires

**Annexe 5 - CONSEIL D'ÉCOLE**

**PROCÈS-VERBAL**

**RÉUNION DU 10 novembre 2020**

## **Rappel de l'ordre du jour**

### **Ordre du jour :**

1. **Présentation** : installation du nouveau Conseil d'école.
2. **Fonctionnement de l'école** :
  - Élections des parents délégués.
  - Effectifs et répartitions.
  - Sécurité à l'école : exercice incendie, PPMS, DUER.
  - Modification et vote du nouveau règlement intérieur de l'école.
  - Présentation de la charte informatique.
  - Coopérative scolaire.
3. **Projets** :
  - Projets de classe en lien avec le projet d'école.
  - Aide aux élèves en difficulté : RASED, les Activités Pédagogiques Complémentaires.
4. **Liaison Ecole-Mairie**.
  - Réorganisation du planning des ATSEM.
  - Point sur les travaux.
  - Point sur la demande de mobilier.
  - Occupation du logement à l'école de Panossas.

### Présentation des différents membres et de leur fonction

NOMS	CONSULTÉS	EXCUSÉS
Directrices des écoles - Présidentes		
CHARNAY Stéphanie	x	
GENSEL Magali	x	
Enseignants des écoles		
RILLIOT Emmanuelle	x	
RIONDET Mylène	x	
MOIROUD Pierre	x	
ABDERRAHMEN Marion		x
Représentants des parents d'élèves titulaires et remplaçants		
Mme VEYET Alexandra	x	
Mme TREILHOU-REY Annabel	x	
M. REVOL Emmanuel	x	
M. GUERCIN Thibault		x
Mme LECOMTE Marjolaine		x
Mme BOUAZIZ Céline		x
Mme CANDY RATELADE Stéphanie	x	
Mme BREEN Céline	x	
Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. Baptiste CAROFF	x	
<u>Maire de la Commune (ou son représentant) :</u>		
Panossas : M. le Maire Gregory GIBBONS	x	
Veyssilieu : M. le Maire Karim AMEZIANE	x	
<u>Conseillers Municipaux :</u>		
Panossas : Mme CHERIF Dorsafe	x	
Veyssilieu : M. MATHIS Stéphane	x	
<u>Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale :</u> Mme CHARVIN Christiane	x	
VOIX CONSULTATIVE		
Membre du R.A.S.E.D. :		
Médecin scolaire :		
Infirmière scolaire :		
Assistante sociale :		
A.T.S.E.M.		
Mme Stéphanie RATELADE CANDY		
Mme Murielle DEBRANDT		x
Mme Christelle THOUNY		x

Procès-verbal établi le 10/11/2020 de manière dématérialisé en raison de la crise sanitaire.  
Les Présidentes, Directrices du RPI: Mme Stéphanie CHARNAY, Mme Magali GENSEL  
Enseignante, secrétaire de séance : Mme Mylène RIONDET  
Parent d'élève : Mme Annabel TREILHOU-REY

## **1- Installation du nouveau Conseil d'école**

Le conseil d'école est constitué pour un an.

- Il est composé du conseil des maîtres, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles.
- Il adopte le projet d'école, vote le règlement intérieur de l'école.
- Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles.

Il est rappelé que pourront participer aux votes, uniquement les membres de droit, c'est-à-dire :

- les 2 directrices
- 2 élus de chaque commune
- les PE et les titulaires remplaçants
- les représentants de parents titulaires,
- la DDEN, et les membres du RASED.

Les directrices remercient les parents élus pour leur engagement pour cette nouvelle année scolaire.

## **2- Fonctionnement de l'école**

### ➤ **Élections des parents délégués**

Elles se sont déroulées le vendredi 9 octobre. Les parents ont essentiellement voté par correspondance, le matériel de vote ayant été remis à chaque famille la semaine précédant l'élection.

Pour Panossas : 96 inscrits - 49 votants soit 51,04 % - 2 blancs ou nuls - 47 suffrages exprimés.

Pour Veyssilieu : 83 inscrits - 23 votants soit 27,71 % 3 blancs ou nuls - 20 suffrages exprimés

L'équipe enseignante de Panossas remercie M. GUERCIN d'avoir tenu le bureau de vote et participé au dépouillement ainsi que Mme VEYET pour sa présence lors du dépouillement.

Les équipes enseignantes remercient les mairies pour le prêt des urnes.

### ➤ **Effectifs et répartitions**

## Le personnel communal

### A Panossas:

Mme Murielle DEBRANDT, Mme Stéphanie RATELADE CANDY, et Mme Christelle THOUNY occupent toujours leur poste.

A Veyssilieu : Mme Lassalle Colette et Mme Martinez Irène assurent toujours leurs fonctions.

## Le personnel enseignant du RPI

Ecole de Panossas	PS/MS d'Emmanuelle RILLIOT	15+7	22	62
	MS/GS de Magali GENSEL	5+15	20	
	CP/CE1 de Mylène RIONDET	6+14	20	
Ecole de Veyssilieu	CE2/CM1 de Stéphanie CHARNAY	17 + 7	24	47
	CM1/CM2 de Pierre MOIROUD	8 + 15	23	
RPI	TOTAL du RPI		109 élèves	

Les directrices demandent que les mairies fassent remonter les effectifs prévisionnels dès novembre pour la préparation de la future carte scolaire.

- **Sécurité à l'école:** présentation du PPMS, exercices de sécurité, DUER

Le plan Vigipirate est passé en « urgence attentat ». Il est rappelé qu'une vigilance est assurée aux abords de l'école et lors des entrées dans l'école par un enseignant. Les portails sont verrouillés sur le temps scolaire.

- ✓ **Présentation des PPMS de chaque école:**

Les PPMS des écoles de Panossas et de Veyssilieu ont été réactualisés au moins d'octobre. Ils ont été transmis à la DSDEN et à la mairie.

Les membres du conseil d'école ont adopté les PPMS.

- ✓ **Exercices d'entraînement:**

Conformément aux directives demandées par le Ministre, un exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) a été organisé dans chaque école.

**Ecole de Panossas :** afin de ne pas générer d'angoisse chez les élèves, les enseignantes ont travaillé en amont avec les élèves dans les classes.

-L'exercice incendie a été réalisé le jeudi 8 octobre. Les élèves, habitués à ce genre d'exercice ont évacué l'école rapidement. Le système d'alarme a fonctionné correctement. En raison de la crise sanitaire, 3 points de ralliement différents ont été organisés afin de ne pas mélanger les groupes d'élèves.

Le bilan de l'exercice a été transmis à la mairie et à la DSDEN.

-Un exercice 'risques majeurs' a été réalisé le jeudi 15 octobre. Le compte-rendu a été transmis à la mairie et à la DSDEN. Ce fut l'occasion de sensibiliser les élèves, les plus âgés, à travers une vidéo de l'éducation nationale.'Arlette la tortue d'alerte '.

### **Ecole de Veyssilieu :**

L'exercice incendie a été réalisé le jeudi 8 octobre. Le point de ralliement a du être modifié en raison des travaux. Tout s'est bien déroulé.

Le bilan de l'exercice a été transmis à la mairie et à la DSDEN.

-Un exercice 'risques majeurs' a été réalisé le jeudi 15 octobre. Le compte-rendu a été transmis à la mairie et à la DSDEN.

Les directrices rappellent aux parents quelques consignes à adopter si elles devaient réellement déclencher le Plan Particulier de Mise en Sûreté (attentat, explosion nucléaire...)

En cas d'alerte : Se protéger - Ne pas téléphoner pour ne pas encombrer les lignes - Ne pas venir chercher ses enfants, ils seront en sécurité avec leur enseignant.

Ecouter la radio : FREQUENCE France Bleu : 102.8 Mhz ; FREQUENCE France Info : 105.4 Mhz; FREQUENCE France Inter : 92.5Mhz

✓ **Sécurité des bâtiments** :

**A Panossas** :

-Mme Gensel précise que l'élagage des arbustes du talus derrière l'école est réalisé régulièrement pour permettre d'évacuer les locaux en cas de PPMS.

-Les dalles du plafond qui se fissurent sont contrôlées régulièrement par l'agent communal.

**A Veyssilieu** :

Rien à signaler

✓ **Sécurité aux abords des écoles**

**A Panossas** : il est rappelé aux parents de stationner sur les places de parking pour ne pas gêner la circulation au moment des entrées et des sorties des élèves. Le stationnement devant l'ancien portail de l'école est interdit.

**A Veyssilieu** : il est rappelé aux parents de stationner sur les places de parking pour ne pas gêner la circulation au moment des entrées et des sorties des élèves et notamment la manœuvre du bus. Le stationnement devant l'établissement est interdit (plan Vigipirate).

Les 4 enfants habitants derrière l'école sont autorisés à rentrer et sortir par le portillon de derrière en raison des travaux de la nouvelle école.

✓ **DUER** : Document Unique d'Evaluation des Risques

L'objectif du décret n° 2001-1015 du 5 novembre 2001 est de contraindre les établissements publics à s'engager dans un processus de gestion des aspects sécuritaires et santé au travail afin d'améliorer les conditions de travail des salariés.

Les DUER seront réactualisés prochainement comme chaque année.

➤ **Modification et vote du nouveau règlement intérieur de l'école**

Le règlement intérieur est remis à jour, dans chaque école. Il est voté et adopté.

En raison de l'évolution de la crise sanitaire, des directives sont régulièrement données par le ministère de l'éducation nationale. Actuellement, le port du masque est obligatoire à l'intérieur mais aussi en extérieur dans la cour de récréation dès le CP.

➤ **Présentation de la charte informatique et de la charte de la laïcité**

La charte informatique et la charte de la laïcité sont présentées. La charte informatique, signée par l'équipe enseignante, est affichée dans le couloir de l'école pour consultation.

➤ **Coopérative scolaire**

Une participation de 8,00€ a été demandée aux familles. Cette participation ne revêt aucun caractère obligatoire. Cependant, cette somme d'argent permet de payer l'adhésion à l'Office Central de Coopérative Scolaire (OCCE) obligatoire pour toute classe coopérative, d'acheter du petit matériel (lors des fêtes ; pour enrichir le fond de bibliothèque par l'achat de livres ; pour faire développer des photographies ; pour la réalisation de projet de classe etc.).

L'équipe enseignante remercie tous les parents qui ont participé à l'alimentation de la coopérative scolaire.

Certains parents demandent si des portraits individuels pourront être proposés à la vente lors de la photo de classe. Les équipes enseignantes réfléchiront à cette question en fonction des textes en vigueur.

Les bilans 2019-2020 des comptes OCCE ont été contrôlés. Ils sont présentés.

Panossas: il restait 733,14€ sur le compte début juillet.

Veyssilieu: le solde du compte était de 552,35 € en juillet.

Ils sont consultables par tous sur simple demande auprès des directrices.

### **3 - Projets**

Le projet d'école 2017-2020 se poursuit cette année en raison de la crise sanitaire.

Il se décline en quatre axes :

- Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun
- Parcours éducatifs (artistique et culturel, citoyen, éducatif de santé)
- Réponse aux exigences d'une école inclusive (élève à besoins particuliers)
- Vie scolaire (relation avec les familles, communication, partenariats...)

➤ **Présentation des projets de classe en lien avec le projet d'école**

✓ **Ecole de Panossas**

**Projet éco-citoyen** : Le projet de l'an dernier est reconduit. Il a démarré le 2 octobre par l'action « Nettoyons le village ». Les parents qui ont aidé les enseignantes à encadrer cette sortie sont remerciés. Dans le cadre des programmes, en lien avec le parcours éducatif du projet d'école, les élèves travailleront sur le respect de la nature, le tri sélectif et le recyclage en partenariat avec le SMND qui interviendra au sein de l'école. Le jardin de l'école sera entretenu par les enfants. Un travail autour du compostage et des petites bêtes du jardin sera mené.

Les CP/CE1 se rendront, si cela est possible, au centre de tri de Rillieux la Pape.

**Ateliers de Noël** : en raison de la crise sanitaire les ateliers créatifs encadrés par les parents n'auront pas lieu. L'équipe pédagogique réfléchit à des activités dans chaque classe sous différentes modalités.

**Natation scolaire** : les élèves de GS et de CP bénéficieront de séances de natation à la piscine de Saint Quentin-Fallavier, chaque vendredi matin du 8 janvier au 9 avril. Une classe de Moras s'y rendra également et partagera les frais de location du bassin. La communauté de commune prend en charge les trajets. Les MS de la classe de MS/GS seront accueillis durant les sorties natation dans la classe des PS/MS.

**L'équipe enseignante remercie les parents qui ont passé un agrément afin de pouvoir accompagner les élèves ainsi que les mairies qui financent les séances.**

**Projet marionnettes** : ce projet qui n'a pas pu être réalisé l'an dernier en raison de la crise sanitaire est reconduit. Il a pour vocation de lutter contre les inégalités en favorisant un égal accès à tous les jeunes à l'art et à la culture. Dans le cadre de l'axe 1 du projet d'école, ce sera l'occasion de travailler la compréhension et le langage. Les classes de Mme Gensel et de Mme Riondet visiteront le musée Gadagne à Lyon. Cette sortie sera l'occasion de découvrir la collection de marionnettes et de participer à la fabrication de marottes lors d'ateliers. Le travail de classe se poursuivra par une étude scientifique autour de l'ombre pour construire un théâtre.

**Projet « Apprendre à porter secours »**: chaque année une sensibilisation à la prévention des risques est proposée par des parents d'élèves pompiers. A cette occasion des saynètes seront jouées pour apprendre à reconnaître un danger et à développer de bons réflexes face aux risques identifiés. Les enseignantes travailleront également à partir de petites vidéos.

**Projet « compréhension et langage »** : les enseignants travailleront en langage, en lien avec les objectifs du projet d'école, sur des albums de jeunesse de la méthode Narramus. Elles mettront en scène une histoire.

**Projet 'Prix Nord Isère'** : ce projet est organisé par les bibliothèques du secteur. Il a pour but de donner envie de lire aux enfants. Les élèves découvriront les albums de jeunesse sélectionnés dans le cadre du quart d'heure de lecture obligatoire. Ils seront amenés à voter pour élire l'histoire qu'ils auront préférée. Les albums ont été financés par la coopérative scolaire grâce à une partie de la contribution des parents.

**Une sortie pour les PS/MS** : Mme Rilliot étudie une sortie de fin d'année dans une ferme pédagogique. Sa classe participera à un projet numérique « de la graine à la plante ».

**Courseton** : nous participerons au Courseton de Villemoirieu si celui-ci est organisé.

## ✓ École de Veyssilieu

**Défi rentrée** : Comme chaque année les élèves ont repris la classe avec la réception d'une lettre mystérieuse leur demandant de réaliser un défi collectif.

Cette année le thème était le « Tour de France ». Ainsi les enfants ont lu des documents sur cette course, appris une chanson, du faire des recherches sur des coureurs cyclistes et réaliser des affiches. Le défi a été relevé et les parents ont pu venir admirer leurs travaux lors d'une exposition en plein air.

**Musique** : depuis le début de l'année et jusqu'à début février Patricia Varlet intervenante agréée vient tous les lundis après-midi prenant chaque classe  $\frac{3}{4}$  d'heure pour des jeux rythmiques, des écoutes musicales, des présentations d'instruments et chants (17 séances).

L'intervention est financée par la communauté de commune des Balcons du Dauphiné.

**Nettoyons la nature** : Comme l'an passé, les élèves ont participé le vendredi 16 octobre après-midi au nettoyage de la commune en ramassant les déchets équipés de gants et de chasubles.

Les enseignants remercient les grands-parents volontaires qui les ont aidés à encadrer cette sortie.

Si l'intervention est possible, le SMND sera également sollicité pour une intervention dans les classes.

**Golf**: Les enseignants souhaitent reconduire le projet golf avorté l'an passé en raison du contexte sanitaire. Ils renouvellent leur demande auprès de l'association AMR38 (intervention de mars à mai) et le financement auprès du sou des écoles. Ils aimeraient clore le cycle golf par un déplacement sur le golf de l'Isle d'Abeau mais rien n'est encore arrêté.

**Apprendre à porter secours** : Les enseignants travailleront en classe à l'aide de documents et de vidéos et ont sollicité l'intervention de la Croix Rouge. Cette participation avait du être annulée l'an passée. Pour l'instant, elle reste incertaine.

**VTT** : Le cycle vélo a débuté cette année dès le vendredi 18 septembre (CE2) et 25 septembre (CM1). En effet, les élèves n'ont pas pu bénéficier de ce cycle l'an passé, il était important pour les enseignants de rattraper un peu ces séances. Ainsi, les classes de CE2 CM1 ont démarré avec une séance sur divers ateliers. Des groupes de niveaux ont été établis et toutes les classes on pu effectuer 2 sorties d'une heure malgré le temps incertain.

Un 2ème cycle sera organisé en mai juin avec 4 sorties à la demi-journée ou à la journée complète.

Pour cette activité des adultes agréés sont nécessaires (1 pour 6). Ce premier cycle a pu être réalisé grâce aux intervenants agréés les précédentes années mais n'ayant pas eu de session l'an passé, l'école manquera vite de personnes pour réaliser le prochain cycle plus important en mai juin 2021.

Deux sessions d'agrément auront lieu en avril. Les modalités d'inscription vous seront transmises dans le cahier de liaison.

L'équipe enseignante remercie les parents et les bénévoles extérieurs agréés de leur aide.



**Musée Gallo-romain de Saint Romain en Gal** : Comme l'an passé, les enseignants espèrent pouvoir emmener les élèves sur le site de St Romain en Gal.

**Liaison Ecole-Collège**: En raison de la crise sanitaire, la visite du collège n'est encore pas programmée.

Les enseignants remercient tous les membres du Sou des écoles pour leur investissement et leur contribution financière permettant de réaliser de beaux projets.

### ✓ **Aide aux élèves en difficulté**

**Evaluations nationales** : Les élèves de CP et de CE1 ont passé les évaluations nationales selon les directives nationales. A l'issue des passations, Mme Riondet a rencontré individuellement chaque famille pour commenter les résultats. Des dispositifs ont été mis en place afin de remédier aux difficultés à travers des ateliers de remédiation (décloisonnement, ateliers).

**APC sur l'école de Panossas** : Depuis le 15 septembre, et à raison de deux fois par semaine, des groupes de besoin sont accueillis pour aider les élèves les plus fragiles. L'accent est mis sur l'apprentissage de la lecture et les mathématiques. La constitution des groupes est revue à chaque période, en fonction des besoins des élèves. Ces temps de travail en petit groupe permettent aux élèves de reprendre confiance en eux et de consolider les notions abordées pendant le confinement.

### **APC sur l'école de Veyssilieu** :

#### **Les tests de positionnement nationaux et bilans de rentrée ont été réalisés**

Les APC ont également commencées. Les activités ont lieu les mardis et jeudis de 16h30 à 17h15. La constitution des groupes est revue à chaque période, en fonction des besoins des élèves

## **4- Liaison Ecoles-Mairies**

### ➤ **École de Veyssilieu**

Mobilier :

Des nouveaux bureaux et des nouvelles chaises ont été commandés afin de remplacer le matériel vieillissant et abîmé. Les enseignants remercient la commune.

Point sur les travaux de l'école de Veyssilieu : les travaux ont repris normalement, il y aura 1 mois de retard sur la livraison initialement prévue.

Cantine :

Les élèves de l'école se rendent en bus à la salle de cantine de Panossas depuis que les travaux dans les anciens locaux ont commencé sur Veyssilieu.

Les parents délégués signalent que certains parents se plaignent des remontrances du personnel auprès des enfants.

M. Mathis, conseiller municipal responsable aux affaires scolaires, rappelle que durant le temps de cantine les enfants ont certes le droit de se détendre et de parler, mais en aucun cela doit se faire au détriment du respect des règles de vie.

Une charte de bonne conduite a été signée par les parents et les enfants à l'inscription à ce service.

Un système de croix est mis en place, les enfants trop turbulents sont avertis. Au bout de trois avertissements, les parents seront contactés. Un enfant pourra être exclu temporairement de la cantine en cas de non-respect au règlement.

De plus, M. Mathis souhaite alerter du comportement de certains enfants dans le bus. Des conducteurs se sont plaints. Le personnel communal (de Veysseilieu comme de Panossas) assurant la sécurité dans le bus avait également fait part des difficultés rencontrées.

**Les équipes enseignantes et les mairies demandent aux parents de rappeler les règles de vie à leurs enfants.**

➤ École de Panossas

✓ Réorganisation du planning des ATSEM

Le planning des ATSEM a été revu face au grand nombre d'élèves inscrits au périscolaire. Dorénavant c'est M. Éric BOUDON de la société 'Optipropre services', qui assure une grande partie du ménage. Mme Christelle THOUNY peut ainsi intervenir de 10h00 à 11h00, tous les jours, dans la classe de Mme GENSEL et à la garderie du soir. Dorénavant il y a 2 ou 3 employées pour assurer la sécurité à la garderie du soir. **L'équipe enseignante remercie la municipalité pour ces nouveaux aménagements et à conscience des coûts financiers engagés.**

✓ Point sur la demande de mobilier

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour l'achat de tapis et de chaises, pour l'entretien régulier du parc des vélos et des trottinettes, pour les petits travaux effectués régulièrement par les agents communaux.

✓ Occupation du logement à l'école de Panossas

Le logement au-dessus de l'école est occupé par M. Philippe ALBERT, employé communal. Depuis l'occupation de l'appartement il n'y a plus d'incivilité commise dans la cour de l'école durant le week-end.

Un règlement pour protéger le locataire sera prochainement rédigé par la municipalité.

***Les directrices remercient les membres du conseil d'école pour leur implication dans la vie des écoles du RPI et leur bienveillance.***

Les directrices,  
Stéphanie CHARNAY et Magali GENSEL